



NON AU DÉMANTÈLEMENT DE L'ONISEP

Fin mars, le gouvernement a proposé un avant-projet de Loi qui prévoit le transfert de l'information sur les métiers et les formations aux régions.

En 1970, l'Etat a confié à l'Onisep la mission d'informer les collégiens, les lycéens, les étudiants, les parents sur l'organisation du système éducatif et ses débouchés, afin d'aider les jeunes dans leur démarche d'orientation.

Grâce à son réseau de délégations régionales (Dronisep), présentes sur tout le territoire, l'Onisep produit une série de documents et d'outils, dont

- un site web avec une base de données, unique en France, de toutes les formations proposées dans le secondaire et le supérieur
- des guides "Guide 6^{em}", "Après le 3^{em}" "Après le bac", distribués gratuitement dans tous les établissements scolaires
- des informations pour des publics spécifiques : personnes handicapées, décrocheurs...

Si cette mission est confiée aux régions

► **L'information donnée aux élèves et aux étudiants se limitera aux frontières de la région. Un non-sens, à l'heure où les parcours de formation se réalisent à l'échelle nationale et internationale.**

► **L'information risque de ne plus être nationale : les régions auront tendance à valoriser les formations locales, correspondant aux besoins économiques du moment.**

► **Enfin, l'information sera très inégale d'une région à l'autre. En fonction de leurs moyens, les régions ne pourront pas toutes proposer des outils d'information performants sur les formations et les métiers.**

Cela provoquera une rupture d'égalité d'accès à l'information pour l'orientation sur le territoire, une dégradation importante du service rendu aux élèves et à leurs familles tout en encourageant la privatisation de l'information à l'orientation devenue un véritable marché pour les coaches scolaires qui font payer leurs conseils aux familles.

En transférant les délégations régionales de l'Onisep (Dronisep) aux régions, le gouvernement démantèle l'Onisep.



NON AU DÉMANTÈLEMENT DE L'ONISEP

Fin mars, le gouvernement a proposé un avant-projet de Loi qui prévoit le transfert de l'information sur les métiers et les formations aux régions.

En 1970, l'Etat a confié à l'Onisep la mission d'informer les collégiens, les lycéens, les étudiants, les parents sur l'organisation du système éducatif et ses débouchés, afin d'aider les jeunes dans leur démarche d'orientation.

Grâce à son réseau de délégations régionales (Dronisep), présentes sur tout le territoire, l'Onisep produit une série de documents et d'outils, dont

- un site web avec une base de données, unique en France, de toutes les formations proposées dans le secondaire et le supérieur
- des guides "Guide 6^{em}", "Après le 3^{em}" "Après le bac", distribués gratuitement dans tous les établissements scolaires
- des informations pour des publics spécifiques : personnes handicapées, décrocheurs...

Si cette mission est confiée aux régions

► **L'information donnée aux élèves et aux étudiants se limitera aux frontières de la région. Un non-sens, à l'heure où les parcours de formation se réalisent à l'échelle nationale et internationale.**

► **L'information risque de ne plus être nationale : les régions auront tendance à valoriser les formations locales, correspondant aux besoins économiques du moment.**

► **Enfin, l'information sera très inégale d'une région à l'autre. En fonction de leurs moyens, les régions ne pourront pas toutes proposer des outils d'information performants sur les formations et les métiers.**

Cela provoquera une rupture d'égalité d'accès à l'information pour l'orientation sur le territoire, une dégradation importante du service rendu aux élèves et à leurs familles tout en encourageant la privatisation de l'information à l'orientation devenue un véritable marché pour les coaches scolaires qui font payer leurs conseils aux familles.

En transférant les délégations régionales de l'Onisep (Dronisep) aux régions, le gouvernement démantèle l'Onisep.

Privé de son réseau, l'Onisep ne pourra plus collecter les données nécessaires, alimenter sa base de données et diffuser une information exhaustive, fiable, de qualité, actualisée en permanence et disponible pour tous. L'Office sera ainsi condamné.

Les élèves et leurs parents ne pourront plus bénéficier de l'expertise de l'Onisep qui s'est toujours adapté pour répondre à la demande des publics via ses guides diffusés gratuitement ou via son site web.

C'est pourquoi,

- ▶ Nous dénonçons la régionalisation des services publics d'orientation.
- ▶ Nous défendons le maintien du service public national de l'orientation et d'information sur les métiers et les formations dans l'Education nationale.
- ▶ Nous exigeons de pouvoir continuer d'informer dans tous les territoires, y compris suburbains et ruraux, au plus près de tous, dans l'intérêt général.

**Mobilisons-nous pour défendre l'opérateur public ONISEP,
Signons et faisons signer la pétition sur change.org**

« Non au démantèlement de l'ONISEP »

Privé de son réseau, l'Onisep ne pourra plus collecter les données nécessaires, alimenter sa base de données et diffuser une information exhaustive, fiable, de qualité, actualisée en permanence et disponible pour tous. L'Office sera ainsi condamné.

Les élèves et leurs parents ne pourront plus bénéficier de l'expertise de l'Onisep qui s'est toujours adapté pour répondre à la demande des publics via ses guides diffusés gratuitement ou via son site web.

C'est pourquoi,

- ▶ Nous dénonçons la régionalisation des services publics d'orientation.
- ▶ Nous défendons le maintien du service public national de l'orientation et d'information sur les métiers et les formations dans l'Education nationale.
- ▶ Nous exigeons de pouvoir continuer d'informer dans tous les territoires, y compris suburbains et ruraux, au plus près de tous, dans l'intérêt général.

**Mobilisons-nous pour défendre l'opérateur public ONISEP,
Signons et faisons signer la pétition sur change.org**

« Non au démantèlement de l'ONISEP »

L'ONISEP service public national d'information à l'orientation

L'Office national d'information sur les enseignements et les professions, est un éditeur public, placé sous la double tutelle du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'Onisep diffuse aux parents, aux élèves, aux étudiants, aux enseignants, aux PSY EN (ex COP) des guides, distribués gratuitement pour l'entrée en 6^{ème}, en 3^{ème}, en 2^{nde}, en terminale.

Il propose aussi des informations pour des publics spécifiques : personnes handicapées, les décrocheurs...

Avec 53 millions de visites par an, son site onisep.fr est consulté pour ses données sur les formations, les établissements, ses fiches métiers et ses vidéos.

Sa force : son réseau de 17 délégations régionales et 28 sites qui permet à l'Onisep d'être présent sur tout le territoire - y compris dans les départements et régions d'Outre Mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Guyane) pour collecter toutes les données nécessaires à la diffusion d'une information de qualité actualisée en permanence et disponible pour tous.

Ne pas jeter sur la voie publique

L'ONISEP service public national d'information à l'orientation

L'Office national d'information sur les enseignements et les professions, est un éditeur public, placé sous la double tutelle du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'Onisep diffuse aux parents, aux élèves, aux étudiants, aux enseignants, aux PSY EN (ex COP) des guides, distribués gratuitement pour l'entrée en 6^{ème}, en 3^{ème}, en 2^{nde}, en terminale.

Il propose aussi des informations pour des publics spécifiques : personnes handicapées, les décrocheurs...

Avec 53 millions de visites par an, son site onisep.fr est consulté pour ses données sur les formations, les établissements, ses fiches métiers et ses vidéos.

Sa force : son réseau de 17 délégations régionales et 28 sites qui permet à l'Onisep d'être présent sur tout le territoire - y compris dans les départements et régions d'Outre Mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Guyane) pour collecter toutes les données nécessaires à la diffusion d'une information de qualité actualisée en permanence et disponible pour tous.

Ne pas jeter sur la voie publique